



MAIRIE DE VILLEGARDEAU

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité - Fraternité

L'An deux mille vingt-cinq, le 03 juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pascal BARBERET, Maire.

Présents : Pascal BARBERET, Elisabeth NOYEMIAN, Florence CAPITAIN, Jean-Louis MANGIN, Serge SAUVAGERE, Jean-Pierre SINDONINO, Séverine TROMPARENT, Céline PORTOLES, Céline PARIS, Clémence HARNIST,

Absents excusés : Dominique MOREL (pouvoir à Elisabeth NOYEMAIN), Gérard NIMSGERN (pouvoir à Jean-Pierre SINDONINO), Romain BELIGAT, Justin SAFFROY,

Secrétaire de séance : Florence CAPITAIN,

LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2025

Délibération n°2025-32 examinée le 03/07/2025 - Approbation du Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 19 mai 2025 - Approuvée

Délibération n°2025-33 examinée le 03/07/2025 - Approbation du rapport de la CLECT d'Évaluation du transfert du conservatoire de musique et de danse d'Auxerre à la CA du 19 mai 2025 - Approuvée

Le conseil municipal est appelé à délibérer sur le contenu du rapport « Évaluation du transfert du conservatoire de musique et de danse d'Auxerre à la CA » de la CLECT du 19 mai 2025.

Après avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

Délibération n°2025-34 examinée le 03/07/2025 - Autorisation donnée au Maire de souscrire un emprunt (Budget Lotissement) et signer les documents s'y rapportant - Approuvée Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de contracter auprès du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne un emprunt d'un montant total de 650 000 Euros et d'approuver les caractéristiques de l'emprunt et d'autoriser Monsieur le Maire à négocier librement les conditions financières du prêt (durée, taux, périodicité notamment) avec l'établissement bancaire.

Délibération n°2025-35 examinée le 03/07/2025 - Autorisation donner au maire d'avoir recours à deux stagiaires BAFA au Centre de Loisirs pendant la période d'été et fixation du montant de gratification attribué - Approuvée Le Conseil Municipal, à l'unanimité APPROUVE le recours à deux stagiaires BAFA au Centre de Loisirs communal et DECIDE d'attribuer une gratification de 250 € pour la période du stage

Délibération n°2025-36 examinée le 03/07/2025 - Examen de la convention de participation financière pour les travaux à réaliser par le SDEY concernant l'éclairage public (LED et coffrets) - Approuvée Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de valider le projet de rénovation d'une partie du parc d'éclairage public par les luminaires LED.

Délibération n°2025-37 examinée le 03/07/2025 - Autorisation donnée au maire pour signer le devis de la réfection du parquet de la classe CE et mairie - Approuvée Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de valider le devis l'entreprise Sarl Parquets Hooghe d'un montant de 10 908.00 € HT pour la réfection des parquets de la classe Ce et de 2240.00 € HT pour ceux de la salle de mariage



MAIRIE DE VILLEGARDEAU

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité - Fraternité

Délibération n°2025-38 examinée le 03/07/2025 - Autorisation donnée au maire de signer le devis pour la rénovation d'un poste d'éclairage public - Approuvée Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de confier la rénovation et la mise en conformité de l'armoire à l'entreprise EIFFAGE en charge de la maintenance du réseau éclairage public sur la commune, et d'autoriser le maire à signer le devis d'un montant de 8 758.50 € HT.

Délibération n°2025-39 examinée le 03/07/2025 - Autorisation donnée au maire de signer le devis pour la réfection de la voirie CV3 - Approuvée Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité ADOPTE le projet de Réfection de la voirie CV3 (du CV6 à la RD 22) pour un montant de 85 000.00 € HT et de SIGNER le devis n° D24046a de l'entreprise ETPB.

Délibération n°2025-40 examinée le 03/07/2025 - Demande de subvention auprès de la communauté de l'Auxerrois (fonds de soutien) pour la rénovation de l'éclairage public - Approuvée Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide de solliciter une subvention de 15 921.50 € auprès du Conseil Communautaire, correspondant à 29.8 % du montant du projet qui s'élève à 53 374.92 € HT.

Délibération n°2025-41 examinée le 03/07/2025 - Attribution du marché de fournitures et de livraison de repas conditionnés en liaison froide au service de restauration scolaire de la commune pour les déjeuners des enfants scolarisés et des enfants présents à l'ALSH et autorisation donnée au maire de signer les documents y afférents - Approuvée le Conseil Municipal, à l'unanimité DÉCIDE d'attribuer le marché public de fourniture et de livraison de repas conditionnés en liaison froide pour la restauration scolaire et l'ALSH à la société API Restauration pour un montant annuel estimé à 35 596.80 € HT sur la base du prix unitaire par repas et des quantités estimées.

Délibération n°2025-42 examinée le 03/07/2025 - Création d'un emploi non permanent à temps non complet pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité au service technique - Approuvée Le conseil décide de créer un emploi non permanent de 12 mois relevant de la catégorie hiérarchique C, pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité au service technique Cet emploi sera à temps non complet et à raison de 21/35ème heures hebdomadaires annualisées.

Délibération n°2025-43 examinée le 03/07/2025 – Décision modificative budget lotissement - Approuvée

AUTRES POINTS ABORDES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LORS DE LA SEANCE

- Le maire lit aux membres du conseil le courrier de remerciement de la famille de Mme Lesourd pour la mise à disposition gratuite de la salle des fêtes pour le rassemblement de ces proches après ses obsèques. Une nature morte réalisée par Mme Lesourd a été offerte en cadeau à la mairie.

Fin de la séance à 19h00